

Projet pédagogique

Accueils périscolaires

2025/2026



Les 5 sens



Groupe scolaire Ferdinand Buisson
Mairie de Sotteville-lès-Rouen

SOMMAIRE

- I. **PRESENTATION..... page 3**
 - 1- Introduction
 - 2- L'organisateur et les locaux
 - 3- La journée type
 - 4- Le personnel encadrant
 - 1. *L'équipe*
 - 5- Accessibilité

- II. **LA DEMARCHE EDUCATIVE..... page 5**
 - 1- Le Pacte municipal de réussite éducative
 - 2- Les objectifs des temps périscolaires

- III. **LE ROLE DE CHAQUE ACTEUR**
 - 1- Le/la coordonnateur/trice périscolaire
 - 2- Les animateurs/trices périscolaires
 - 3- Les Responsables d'accueil et de restauration

- IV. **LE PROJET D'ACTIVITES**
 - 1- L'accueil périscolaire du matin
 - 2- La pause méridienne
 - 3- L'accueil périscolaire du soir

- V. **COMMUNICATION**

- VI. **EVALUATION**

I. PRESENTATION

1- Introduction

Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

La notion de projet pédagogique repose sur des bases essentielles dont il faut définir avec exactitude la portée. Sa définition sera explicitée tout au long de cette rédaction.

Ce projet est destiné aux animateurs : il est avant tout un outil de travail et de référence.

Élaboré par l'équipe pédagogique, en cohérence avec le Pacte municipal de réussite éducative, il tend à définir et à clarifier les attentes de la direction : tâches, rôles, fonctions de chacun...

Toute personne faisant partie de l'équipe, pour l'année 2025-2026, doit adhérer et s'intégrer à la mise en application de ce projet. Ainsi, chacun s'occupera de mener à bien la fonction et les tâches qui lui sont attribuées en n'excluant nullement une entraide, une solidarité, ainsi qu'une polyvalence.

L'équipe est composée d'un nombre d'animateurs, qui respectera les normes d'encadrement. Ceux-ci s'investiront pour faire vivre aux enfants une année de qualité, dans le cadre des accueils périscolaires présents sur toutes les écoles de la commune.

Les accueils périscolaires du matin et du soir sont déclarés comme Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) auprès du SDJES du département d'implantation de l'organisateur, via l'application TAM « Téléprocédure d'Accueil de Mineurs » de Seine-Maritime.

La pause méridienne n'est pas déclarée comme ACM, mais la Ville a fait le choix de l'intégrer au projet pédagogique des accueils périscolaires, afin d'affirmer ses ambitions éducatives sur le temps du midi.

Les accueils périscolaires sont ouverts dans chaque groupe scolaire, sous la responsabilité d'un/une coordonnateur/trice périscolaire qui s'assure du lien avec les familles et les différentes équipes présentes sur le groupe scolaire. Sur la pause méridienne, le/la coordonnateur/trice périscolaire formera un binôme avec la responsable de site de façon à avoir une grande transversalité dans les domaines de la restauration et de l'animation. Ces professionnels relèvent du service vie des écoles de la collectivité.

2- L'organisateur et les locaux

**Mairie de Sotteville-lès-Rouen
Accueils de loisirs périscolaires
Buisson maternelle et élémentaire
76300 Sotteville-lès-Rouen**

Comme énoncé ci-dessus, les accueils de loisirs périscolaires se déroulent dans les écoles. Afin de permettre un bon fonctionnement, une « Charte de la vie des écoles » a été mise en place dans le but d'un partage serein des locaux, du matériel et de cohérence des règles de vie.

L'utilisation des salles sera spécifiée dans la partie « le projet d'activités ».

Concernant les moins de 6 ans :

Le SDJES 76 sollicite un avis du service départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental et, sur la base de son rapport, délivre ou non une autorisation pour un nombre précis d'enfants.

3- La journée type

C'est ainsi que se décline la journée type d'un élève sottévillais :



L'horaire spécifique de la petite section s'applique uniquement pour la pause méridienne.

4- Le personnel encadrant

Un/une directeur/trice d'accueil de loisirs périscolaires, dénommé « **coordonnateur/trice périscolaire** » est positionné sur chaque groupe scolaire. Une équipe d'animateurs/trices est composée pour chaque temps en fonction du nombre d'enfants accueillis. Pour la pause méridienne, cette équipe intègre notamment des agents territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) et des agents d'écoles, qui remplissent les fonctions d'animateurs/trices sur ce temps.

Sur les temps d'accueils périscolaires du matin et du soir, le taux d'encadrement est régi par la déclaration auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et du sport (SDJES). La commune étant signataire d'un Projet Éducatif de Territoire, les taux d'encadrement assouplis sont appliqués :

	Accueil périscolaire du matin et du soir (PEdT)	Temps méridien
Taux d'encadrement moins de 6 ans	1 animateur pour 14 mineurs	Pas d'exigence réglementaire sur le taux d'encadrement et la qualification de l'équipe d'animation
Taux d'encadrement plus de 6 ans	1 animateur pour 18 mineurs	

Les intervenants extérieurs ponctuels sont inclus dans le quota d'encadrement pris en compte dans la déclaration auprès du SDJES.

Dans une recherche de qualité, la qualification est privilégiée dans tous les domaines d'intervention.

1. L'équipe

- L'équipe est composée en élémentaire d'une responsable de site, d'une adjointe de restauration, de 2 agents de restauration, de 6 agents d'école, d'une coordonnatrice et de 8 animateurs.
- En maternelle, l'équipe est composée, d'une responsable de site, d'une adjointe de restauration, d'une coordonnatrice, de 7 ATSEMS et de 8 animateur-trices.

5- Accessibilité

Depuis septembre 2021, l'accueil de loisirs élémentaire a été implanté au sein de l'école. Des locaux sont donc partagés entre l'équipe périscolaire et l'équipe de l'accueil de loisirs extrascolaire.

4 salles sont dédiées au rez-de-chaussée, les salles 00.6 et 00.7 qui feront office de salles polyvalentes, la salle 00.11 qui est consacrée « aux arts plastiques » et une salle « détente » avec plusieurs coins permanents en 00.12.

Bureau :

Un bureau est aménagé avec la responsable de site, la coordonnatrice périscolaire et le/ la directeur/ trice des accueils de loisirs afin d'accomplir les tâches administratives. Ce bureau est équipé de tout le matériel nécessaire pour mener à bien les tâches administratives et accueillir plus agréablement les familles.

L'utilisation de l'outil informatique (Concerto) pour le pointage des enfants présents sur l'ensemble des temps d'accueil (dont le matin et le soir) permet de contacter les familles et de visualiser la fiche sanitaire.

Infirmierie :

Une infirmerie est disponible dans chaque école élémentaire. En maternelle, il n'y a pas de lieu spécifique dédié, mais un emplacement est répertorié.

Le personnel encadrant doit être en capacité de :

- ✓ Vérifier les fiches administratives appelées plus communément fiches sanitaires Prendre connaissance de toute remarque concernant les problèmes éventuels des enfants (allergie, traitement).
- ✓ Donner les traitements médicaux dans le respect de l'ordonnance du médecin, en cas de Projet d'accueil individualisé (PAI).
- ✓ Pratiquer les petits soins usuels.
- ✓ Remplir le cahier d'infirmerie.
- ✓ Gérer la pharmacie et les trousse de secours.
- ✓ Faire un lien direct avec l'équipe sur les informations concernant l'enfant (état de santé ou autres).

II. LA DEMARCHE EDUCATIVE

1- Le Pacte municipal de réussite éducative

Les objectifs du Pacte Municipal de Réussite Educative (PMRE) découlent des orientations et des valeurs défendues par la Ville. Ils se matérialisent au travers de dispositifs existants ou nouveaux. Sa finalité est de **favoriser la réussite de tous les enfants en contribuant à leur développement et au respect de leur personne.**

Les objectifs éducatifs généraux du PMRE sont les suivants :

- **Œuvrer à l'égalité des chances**
- **Permettre l'épanouissement de l'enfant**
- **Promouvoir le vivre ensemble et l'exercice de la citoyenneté**
- **Valoriser le partenariat éducatif**

2- Les objectifs des temps périscolaires

Les différents temps périscolaires s'inscrivent dans les objectifs du PMRE, plus particulièrement « Permettre l'épanouissement de l'enfant » et « Promouvoir le vivre ensemble et l'exercice de la citoyenneté ».

Afin de pouvoir l'atteindre, chaque temps périscolaire a des objectifs opérationnels propres.

Accueil périscolaire du matin :

- Accompagner les enfants dans le respect de leur rythme.

Pause méridienne :

- Permettre à l'enfant d'être co-acteur de la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Permettre le développement des compétences éducatives des différents personnels concernés par l'ensemble du temps méridien.
- Mettre en place des espaces dédiés à l'expression, à la détente et au partage et favoriser le libre choix de l'enfant.

Accueil périscolaire du soir :

- Développer les activités de groupe favorisant l'éveil, la coopération, la solidarité.
- Permettre à l'enfant de faire ou non une activité.
- Développer l'imaginaire de l'enfant.

Des objectifs sont communs aux différents temps :

- Apprendre à l'enfant à respecter les règles de la vie en collectivité.
- Respecter et favoriser la construction et l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.
- Etre à l'écoute des enfants afin de garantir une sécurité physique, affective et morale.
- Mettre les enfants en situation de réussite.
- Proposer des espaces libres et de détente.
- Accentuer l'information et l'échange auprès des familles.
- Favoriser l'expression, donner la parole à l'enfant.

III. LE ROLE DE CHAQUE ACTEUR

1- Le/la coordonnateur/trice périscolaire

Le/la directeur/trice périscolaire est nommé(e) « **coordonnateur/trice périscolaire** » à Sotteville-lès-Rouen. Interlocuteur/trice privilégié(e) des directions d'école et des enseignant(e)s, il/elle est le relais entre les temps scolaires et périscolaires.

Ses missions s'étendent donc sur tous les temps périscolaires (matin, midi, soir), afin de garantir une continuité et une cohérence entre temps scolaires et périscolaires.

Missions :

- Mettre en œuvre le projet pédagogique pour l'ensemble des accueils périscolaires (matin, midi, soir).
- Encadrer les équipes en charge de l'accueil des enfants d'âge maternel et élémentaire (3/6)

ans et 6/10 ans).

- Organiser et coordonner l'ensemble des activités produites et menées par l'équipe.
- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe (enfants, adultes).
- Prévenir et gérer les conflits, les incivilités, les accidents et les blessures.
- Repérer et alerter en cas d'enfants en difficulté.
- Assurer la relation aux familles, aux enseignants, au personnel municipal.
- Assurer le respect du matériel, des locaux et des règles de vie en cohérence avec la charte correspondante.
- Assurer la gestion administrative et matérielle.
- Réaliser les tâches inhérentes au service à la demande du responsable hiérarchique.

Après des enseignant(e)s, le/la coordonnateur/trice doit :

- Avoir une démarche d'information et de retransmission sur les différents problèmes rencontrés.
- Prendre en compte les remarques justifiées des enseignants.
- Partager et travailler en lien avec les enseignants.
- Avoir une organisation commune concernant la gestion du matériel (cf charte de la vie des écoles).

Après du responsable périscolaire, le/la coordonnateur/trice doit :

- Avoir une démarche d'information et de retransmission sur les différents problèmes rencontrés.
- Organiser des réunions régulières pour évaluer les activités en cours, les animateurs, les points sur le matériel et autres demandes.

2- Les animateurs/trices périscolaires

L'animateur/trice a un rôle éducatif, il/elle doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire ; il/elle doit savoir monter un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique du secteur.

Missions générales :

- Être responsable des enfants en assurant leur sécurité physique, morale et affective ;
- Être responsable de l'organisation en favorisant l'autonomie des enfants, en étant à l'écoute et en permettant l'expression de chaque enfant et en les aidant à progresser et à se réaliser.

Missions spécifiques selon les temps :

Accueils périscolaires du matin et du soir :

- Accueil des enfants ;
- Animation d'activités ;

- Entretien des relations avec les familles, les enseignants.

Pause méridienne :

- Encadrement dans le restaurant scolaire ;
- Surveillance dans la cour ;
- Organisation et encadrement des différents espaces d'activités.

Quels que soient les temps périscolaires (accueils du matin et du soir déclarés ou pause méridienne), les adultes encadrants sont désignés comme « **animateurs/trices périscolaires** », qu'ils/elles soient qualifié(e)s ou non, et indépendamment de leurs autres missions de la journée.

Spécificité : Durant la pause méridienne, l'équipe d'animateurs/trices périscolaires est composée d'animateurs BAFA, d'agents d'écoles, d'ATSEM et d'agents de restauration.

Il s'agit d'une équipe, ce qui implique des relations : participation, intégration, responsabilité, solidarité.

Chaque membre de cette équipe doit avoir des capacités à :

- Adopter une attitude cohérente vis-à-vis des enfants, des enseignants, des collègues et des parents ;
- Ouvrir son champ de connaissance ;
- Prendre des initiatives ;
- Être moteur et imaginatif ;
- Se comporter en être responsable, capable de comprendre, d'analyser et de faire évoluer les situations ;
- Respecter un certain « secret professionnel », et en aucune façon de porter un jugement (obligation de réserve) ;
- Être disponible, et pour cela, respecter le mieux possible son propre rythme de vie ;
- Être capable de se remettre en question sur la qualité de son travail ;
- Œuvrer dans le but d'atteindre les objectifs du projet pédagogique et des projets d'animations.

Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles maternelles) :

Les écoles maternelles de Sotteville-lès-Rouen bénéficient de la présence quotidienne d'une ATSEM par classe. Elles sont également présentes sur la pause méridienne afin d'assurer une continuité éducative auprès des enfants.

Elles accompagnent les enfants à la restauration et dans les espaces dédiés à la détente et au repos. Elles sont les actrices de la politique d'éveil au goût en lien avec la responsable de site et les animateurs/trices officiant sur les temps du midi.

3- Les responsables de site

Bien qu'étant un réel binôme avec le/la coordonnateur/trice périscolaire dans la gestion quotidienne, leurs missions se concentrent plus sur l'encadrement des équipes d'entretien et de restauration.

La responsable de site a pour mission d'animer le temps de restauration avec ses équipes.

- Mise en place d'actions pédagogiques liées à la démarche de la Ville autour de sa politique alimentaire : la Ville s'efforce d'avoir une démarche des plus vertueuses autour de ses approvisionnements alimentaires (circuits courts, durables, locaux et bio). En lien avec le service vie des écoles, la responsable de site aura la charge d'accompagner les équipes de restauration afin d'avoir une approche pédagogique auprès des enfants bénéficiaires de la restauration.
- Mise en place d'actions autour du gaspillage alimentaire : depuis quelques années, la ville étend son action de lutte contre le gaspillage alimentaire sur toutes les écoles élémentaires. Toutes les actions sont pilotées par la responsable de site et font l'objet de briefings réguliers avec les équipes pour faire évoluer les comportements sur le sujet.

Les animateurs encadrant les cours et les coins permanents sont au fait du menu du jour et de la qualité des approvisionnements, pour pouvoir échanger avec les enfants, assurant ainsi une réelle continuité éducative sur la restauration.

Les responsables de site des écoles maternelles accompagnent les équipes autour de l'éveil au goût des plus jeunes. Des animations, des jeux, des coins permanents ont pour but la découverte des produits servis afin que les enfants développent leurs savoirs. La lutte contre le gaspillage alimentaire commence en effet par la bonne connaissance des produits, de leur mode de culture ou de production.

Les agents de restauration :

Encadrés par un référent d'office, les agents de restauration seront aussi force de proposition pour animer, collecter le ressenti des enfants autour des actions menées et faire évoluer les recettes. Réels partenaires des enfants, ils contribueront à éveiller les enfants au goût pour devenir les principaux acteurs de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

● **POINT IMPORTANT** : Depuis la rentrée scolaire de septembre 2025, un nouveau régime alimentaire est proposé aux familles dont les enfants mangent à la cantine scolaire. Les familles ont désormais le choix entre deux formules :

- **Formule n°1** : repas standard (comprenant poisson, œufs, tout type de viandes et recettes végétariennes).
- **Formule n°2** : repas sans viande (comprenant poisson, œufs et recettes végétariennes).

Se référer au règlement intérieur des temps périscolaires pour plus de détails.

IV. Le projet d'activités

L'équipe d'animation proposera des activités en fonction du rythme et des besoins des enfants.

Des espaces d'activités seront régulièrement mis en place : jeux de société, lecture, activités manuelles, coins permanents, peinture, etc.

Depuis la rentrée 2022, une journée zen intitulée « **Je dis zen** » est instaurée de manière hebdomadaire. Elle se déroule chaque jeudi sur les temps méridiens (si l'effectif encadrant le

permet) et sur les garderies du soir. Ce temps consiste à proposer des activités de relaxation, lecture, automassage, étirements, exercices de respiration... Ces pratiques aident les enfants à réduire leur stress et à améliorer leur concentration pour le reste de la journée. Le yoga et la méditation peuvent également renforcer les liens entre les enfants et installer une ambiance plus agréable. Ces temps favorisent aussi la créativité en leur offrant un moment de ressourcement. L'objectif principal de cette journée zen est de contribuer au bien-être général des enfants.

Des passerelles sont également mises en place sur certaines périodes. Elles ont lieu durant les temps méridiens ou les temps de garderie du soir, et de façon ponctuelle le vendredi précédant chaque vacance scolaire. L'idée est de responsabiliser les plus grands auprès des plus petits, à travers des jeux collectifs, des lectures d'histoires contées, ou encore des activités en lien avec la thématique de l'année. Ces moments favorisent l'entraide, le respect mutuel et les liens inter-âges. Les plus grands développent ainsi des compétences telles que l'écoute, la patience et la coopération. Pour les plus jeunes, c'est l'occasion de gagner en confiance, d'apprendre par imitation et de profiter d'un cadre rassurant et bienveillant.

Des goûters parents seront également organisés tout au long de l'année, avant chaque période de vacances scolaires, lors des garderies du soir, soit :

- chaque vendredi correspondant au dernier jour d'école,
- et le vendredi 26 juin 2026 pour la clôture de l'année scolaire.

Ces moments permettront aux familles de partager un temps convivial et de découvrir les réalisations des enfants. Ils renforcent le lien avec les familles et valorisent le travail des enfants et des équipes.

Le thème

La thématique retenue pour l'année scolaire 2025/2026 est **« Les 5 sens »**. Ce thème, choisi pour l'ensemble des groupes scolaires de la ville, permet de proposer des apprentissages riches, variés et adaptés à tous les âges. **La vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher** sont au cœur du développement de l'enfant. Ils offrent des possibilités d'animations qui favorisent la curiosité, la découverte, l'exploration et la créativité. Ce fil conducteur encourage aussi le travail en équipe, l'expression personnelle, la coopération entre enfants et permet d'adapter les activités aux rythmes de chacun.

Dans ce cadre, chaque animateur développe un projet spécifique, construit tout au long de l'année. Les retours concrets seront présentés courant octobre :

Bien que **« Les 5 sens »** constituent le fil conducteur de l'année, d'autres activités viendront enrichir le projet. Chaque école développera des sous-thématiques ou projets parallèles, sans lien direct nécessaire avec la thématique principale.

Deux temps forts communs à toutes les écoles resteront toutefois alignés sur une thématique partagée :

- **Les fêtes de Noël, le vendredi 19 décembre 2025.**

De novembre à décembre, les enfants seront plongés dans l'esprit festif des fêtes de fin d'année à travers des activités créatives et ludiques (ateliers de décoration, lectures, jeux collectifs, etc). Ces animations visent à divertir tout en transmettant des valeurs de partage, de joie et de créativité.

Une porte ouverte/goûter parent sera organisée ce jour-là afin d'échanger et de présenter les créations des enfants.

Cette journée festive sera en lien avec les directions d'écoles élémentaire et maternelle.

- **La fête périscolaire de Buisson, le vendredi 26 juin 2026.**

De mai à juillet, la fête de Buisson viendra rythmer la fin d'année scolaire. Pour marquer ce moment attendu, l'équipe proposera une grande animation festive, pensée comme un véritable temps fort de clôture.

Des spectacles, des jeux collectifs, des ateliers créatifs et des animations ludiques viendront mettre l'ambiance pour clôturer cette fin d'année scolaire comme il se doit. Une atmosphère conviviale, joyeuse et haute en couleur sera au rendez-vous.

Une porte ouverte / goûter parents clôturera l'événement.

Cette journée festive sera en lien avec la direction d'école maternelle.

D'autres animations ponctuelles viendront également rythmer l'année :

- **Découvre ton école**, le mardi 23 septembre 2025.

Une animation interactive pour aider les enfants à découvrir leur nouvel environnement scolaire. À travers des jeux et visites guidées, ils pourront explorer les différents espaces de l'école, rencontrer le personnel municipal et se faire de nouveaux camarades. L'objectif est de créer un sentiment d'appartenance et de réduire l'appréhension liée à la rentrée.

Un goûter parents sera organisé afin de présenter l'équipe, les locaux et d'échanger sur le fonctionnement de la garderie.

- **La journée des monstres**, le vendredi 17 octobre 2025.

Une journée festive organisée en lien avec les directions d'école maternelle et élémentaire. En maternelle, une chasse aux fantômes sera organisée pour stimuler l'imaginaire et la coopération. En élémentaire, une parade des ombres sera organisée pour développer l'expression corporelle et la créativité.

Frissons et amusement garantis, tout en apprenant à gérer ses petites peurs.

- **Courant Février**, la fête de l'amour.

La fête de l'amour prendra place tout au long d'un mois dédié à l'amour et à l'amitié. Des activités autour du respect, du partage et de la bienveillance seront mises en avant, à travers des créations (cartes, petits cadeaux), des jeux coopératifs et des espaces d'expression positive, afin de valoriser les liens entre enfants et de développer l'empathie.

- **Courant Avril**, le safari des découvertes.

Le safari des découvertes proposera des décorations, des jeux de piste, un rallye nature, des créations manuelles et des parcours moteurs façon « jungle », afin d'éveiller la curiosité des

enfants, de stimuler leur esprit d'aventure et de les initier en douceur à la découverte du monde animal.

Enfin, certaines actions seront menées en lien direct avec la restauration scolaire :

- sensibilisation au tri et à la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- participation à la Semaine du goût,
- découverte de produits locaux et bio.

1- L'accueil périscolaire du matin

Le temps du matin doit avoir pour objectif d'accueillir les enfants dans un environnement bienveillant et sécurisant et de les accompagner selon leur rythme.

Aucune activité structurée ne sera proposée durant ce temps. Des espaces seront aménagés et du petit matériel sera mis à disposition pour que les enfants soient libres d'agir comme ils le souhaitent.

Cet accueil périscolaire du matin permet à l'équipe d'échanger avec les familles.

Pour accueillir les enfants de l'école élémentaire, nous disposons des salles n°0.11, n°0.12, n°0.07, n°0.06 et pour les maternels, de la salle motricité et de la bibliothèque qui fait office de salle de garderie, située au fond du réfectoire.

L'accueil du matin en élémentaire se fait généralement dans la salle 0.11, salle dite « zen » et en maternel, l'accueil se fait dans la bibliothèque qui est également notre salle de garderie.

Les animateurs préparent des minis coins permanents (jeux de société, dinette, activité manuelle).

La pause méridienne

Dans chaque école les enfants auront la possibilité de participer à différentes activités : **jeux de cour (jeux sportifs, jeux traditionnels, temps libre), coin détente à la bibliothèque et coin créatif dans une salle d'activité.**

Lieux intérieurs :

En fonction des activités, différentes salles seront à disposition : bibliothèque, lieux de détente, salle de motricité...

Chaque école maternelle dispose d'une ou plusieurs salles de siestes qui permettent aux plus petits de se reposer dans de bonnes conditions, accompagnés par les ATSEM et les animateurs.

Nous disposons pour cela de la salle 0-13 et 0-07 pour les siestes des enfants, d'une bibliothèque et de la salle de motricité.

Lieux extérieurs :

Avant et après le déjeuner, les enfants disposent des cours de récréation et de leurs aménagements pour se détendre et jouer seuls ou avec des animateurs : préaux, jeux extérieurs, bacs à sable, toboggans, table de ping-pong et terrains sportifs.

Matériel :

Pour les coins permanents, chaque équipe dispose de jeux, de livres et de jouets (jeux de société, jeux de construction, scoubidous, bracelets...)

Les coins permanents seront encadrés par un animateur qui saura accompagner le groupe d'enfants sur les petits ateliers qu'ils auront choisis.

À chaque fin de cycle, les animateurs pourront commander du matériel auprès du service Vie des écoles.

Pour les jeux de cour, les enfants disposent de ballons, de balles, de craies, de cerceaux, de seaux, de pelles, etc.

Les animateurs en place seront à même d'organiser et de superviser les activités qui auront été décidées en lien avec les enfants.



L'accueil périscolaire du soir

L'accueil périscolaire se sépare en plusieurs temps.

- 16h15/ 30 : fin de la classe, les enfants inscrits se rendent dans le hall afin de procéder à l'appel de la garderie. Un passage aux toilettes et un temps de détente sont organisés par l'équipe d'animation.
- 16h30/55 : début du goûter, les animateurs/trices veillent à favoriser autant que possible les échanges avec les enfants pour favoriser un moment de convivialité.
- À partir de 17h jusqu'à 17h15 et de 17h45/18h15 : les parents peuvent récupérer leur(s) enfant(s) à la barrière de l'école ou dans le hall de l'entrée de la garderie.
- Ensuite de 17h15 à 17h45 des activités structurées (libres ou non) seront mises en place, plus ou moins en rapport avec le ou les thèmes établis.
- L'équipe d'animation propose des activités en fonction des thématiques choisies pour le cycle et/ou aménage les espaces libres.
- Les enfants voulant faire leurs devoirs ont la possibilité de les faire librement. Les animateurs/trices s'assurent alors que les enfants sont installés dans des conditions satisfaisantes.
- Nos lieux mis à disposition pour la garderie du soir en élémentaire sont les salles 006, 007, 011, 012 et du hall d'entrée.

En maternelle, nous disposons de la salle de motricité, du réfectoire et de la bibliothèque qui est également notre salle de garderie, située au fond du réfectoire.

V. COMMUNICATION

Une animation de qualité implique une participation active de tous les acteurs qui interviennent sur les différents temps.

La communication entre le responsable périscolaire du service vie des écoles, les coordonnateurs/trices périscolaires, les responsables de site et l'équipe enseignante sera une préoccupation quotidienne pour garantir au sein de chaque école une organisation parfaitement adaptée au rythme de l'enfant.

Des temps d'échanges réguliers seront organisés dans chaque école dans le but de vérifier l'organisation menée et les activités proposées.

En collaboration avec l'équipe enseignante, le/la coordonnateur/trice fera une présentation de toute l'équipe municipale aux enfants et leur expliquer les différentes animations qui seront mises en place, mais en gardant toujours une touche secrète jusqu'au moment voulu.

En début d'année, une attention particulière doit être portée aux CP afin qu'ils prennent connaissance des différents temps d'animation existants.

Il sera important d'aller vers les enfants qui ne participent pas aux animations proposées, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne s'implique pas par manque d'informations.

Des flyers d'informations aux familles permettent d'informer les parents sur nos différents temps forts ou animations ponctuelles. Les flyers sont faits au préalable et distribués à chaque enfant dans les classes par les enseignants. Un vrai travail de transversalité a été conçu entre l'équipe municipale et l'éducation nationale.

VI. EVALUATION

À chaque fin de cycle, un bilan sera mené par le/la coordonnateur/trice et l'ensemble de l'équipe d'animation par école.

Une analyse des pratiques sera réalisée afin d'adapter l'organisation de la vie quotidienne et la proposition d'activité au plus près et de garantir les intérêts de l'enfant.

Un bilan d'activité sur ce dispositif sera établi à la fin de chaque année scolaire par le responsable périscolaire du service vie des écoles dans le but d'ajuster le projet pour l'année suivante.

